

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 22 Août 2023

Présents : Mme DOSSARD (Présidente), M. VIDAL, Mme NOVELLI, Mme WIDORSKI

Visio : M. BES

Excusé : M. ZAFRA, M. ZANDOMENEGHI, M. LE GALL

Assiste à la séance : Mme Véronique BERNARD

Nous vous informons que la réunion des clubs féminins est prévue le **Mardi 12 septembre 2023 à 18H30 au district Grand Vaucluse**, un courrier d'invitation vous sera transmis dans vos boites mails.

CORRESPONDANCE

ENTENTE LE THOR/ GADAGNE/ CAUMONT : lu et pris note de votre engagement championnat SF8

O.de BARBENTANNE : lu et pris note de votre courrier

SPC MONTFAVET : lu et pris note de votre courrier

FC ENTRAIGUES-ALTHEN : lu et pris note de votre courrier

FC TRAVAILLAN : lu et pris note de votre courrier

FC CHEVAL BLANC : lu et pris note de votre courrier

BEDARRIDES AS : lu et pris note de votre courrier

US THOROISE : lu et pris note de votre courrier


AC AVIGNON : lu et pris note de votre courrier

Relance appel à candidature :
Rentrée du FOOT FEMININ le samedi 07 octobre.
U6-U9 le matin et U10-U11 l'après-midi.

SECTEUR CHAMPIONNATS

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

Pour rappel : Règlement des compétitions féminines :

« Pour la pratique du football, les clubs féminins ou les clubs à section féminine doivent se référer : Aux règlements généraux de la Fédération Française de Football, au statut fédéral féminin, aux règlements (administratif et sportif) du DISTRICT GRAND VAUCLUSE, qui organise les compétitions :

-Une vérification du nombre de licenciées sera effectuée 8 jours après les dates d'engagement officielles ;

-Une équipe évoluant en compétition à 11, devra avoir 9 joueuses licenciées au minimum ... »

Nous demandons aux clubs suivants :

- L'Etoile d'Aubune
- SPC Montfavet
- US TOURAINE
- Les Angles EMAF 1
- Ventoux Sud FC
- FC ST REMOIS

de valider leurs licences avant le 28 AOUT, dans le cas contraire, nous ne pourrions valider votre participation au Championnat SF11.

Date de reprise du championnat : le dimanche 17 septembre

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

15 équipes engagées à date.

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désirata afin de vous intégrer ou non dans le championnat SF8.

- MOLLEGES
- AS RASTEAU
- AC VEDENE LE PONTET
- FC BONNIEUX

Date de reprise du championnat : le dimanche 17 septembre

CHAMPIONNAT U18F A 8

6 équipes engagées à date

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désirata afin de vous intégrer ou non dans le championnat U18F.

- ST DIDIER PERNOISE
- US TOURAINE
- AS RASTEAU

Date de reprise du championnat **en cours de validation** : le samedi 23 septembre



CHAMPIONNAT U15 F A 8

10 équipes engagées à date

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désirata afin de vous intégrer ou non dans le championnat U15F.

- FC ST REMOIS
- FC CARPENTRAS
- US CADEROUSSE
- AC VEDENE LE PONTET
- VENTOUX SUD FC MB
- US TOURAINE
- AS RASTEAU
- FC TARASCON
- FC FEMININ MONTEUX

Date de reprise du championnat : le samedi 30 septembre.

CHAMPIONNAT U13 F A 8

6 équipes engagées à date

Les clubs peuvent faire leur engagement jusqu'au 15 septembre sur FOOTCLUBS.

Date de reprise du championnat : le samedi 30 septembre